Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

U51 - Travaux pratiques

Session 2019 • Code sujet : **PRE5TP** • Durée : **15 heures 30 minutes** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Conception et réalisation d'une orthèse suro-pédieuse droite (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E5.1 - Travaux pratiques/2019/BTS PO - E5.1 - Travaux pratiques - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Conception et réalisation d'une orthèse suro-pédieuse droite

Après une chute d'échelle, un patient de 38 ans présente une fracture calcanéenne extra-articulaire du pied droit. À partir du dossier médical et des matériaux disponibles, il faut concevoir et réaliser une orthèse assurant la décharge totale, permettant la station debout et la marche, et favorisant la consolidation.

Moulage et prises de vues

Question Étape 1. Réaliser le moulage avec le patient à disposition. À la fin du moulage et avant l'ablation du plâtre, prendre deux photographies du patient, en vue frontale antérieure et en vue sagittale latérale, puis vérifier que les clichés sont correctement exploitables.

1. Vérifier le côté droit, l'état cutané et les repères anatomiques, puis installer le patient et réaliser le moulage en respectant la zone fracturée.
2. Avant l'ablation du plâtre, prendre les deux vues demandées : frontale antérieure et sagittale latérale.
3. Vérifier que les deux clichés sont nets, bien cadrés et exploitables. Les enregistrer avec le numéro d'anonymat. Rester dans l'atelier et ne pas utiliser de communication externe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Moulage du membre droit et deux clichés exploitables, pris avant l'ablation du plâtre et identifiés par le numéro d'anonymat.

Réalisation de l'appareillage

Question Étapes 2 et 3. Concevoir et réaliser l'appareillage adapté au dossier médical et à la prescription, en tenant compte de la liste des matériaux disponibles. Le patient n'est pas à disposition pendant ces deux étapes.

Élément	Matériaux disponibles	Rôle visé
Coque	PE Hd 4 mm	Maintien de l'orthèse
Garnitures	Plastazote 5, 7 ou 10 mm ; Tépéfoam 7 mm ; Durafoam 3 mm	Confort et protection, selon les zones
Appui de marche	Étrier avec bloc caoutchouc en métal léger	Station debout et marche
Fermetures et fixations	Sangle PVC auto-agrippante de 38 mm avec boucle PVC et anneau métal ; rivets tubulaires grosse tête ; rivets cuivre Ø3 x 25 mm	Maintien et assemblage

Relever les repères du moulage, réaliser et ajuster la coque, puis poser les garnitures, les fermetures et l'étrier. Adapter les protections aux zones sensibles et assurer le dégagement du calcanéum pour respecter la décharge totale. Contrôler les bords, les fixations et la stabilité de l'ensemble avant l'essayage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Orthèse suro-pédieuse droite en PE Hd 4 mm, assurant la décharge totale du calcanéum et la marche avec l'étrier fourni.

Finition et essayage

Question Étape 4. Monter l'orthèse en finition avec le patient à disposition. Pour les essayages, utiliser le plateau de 75 mm mis à disposition et faire chausser le côté non appareillé.

Monter l'orthèse en finition et effectuer l'essayage avec le patient. Utiliser le plateau de 75 mm mis à disposition et faire chausser le côté non appareillé, conformément au sujet.

- Vérifier le maintien, la stabilité et l'absence de pression ou de douleur, notamment au niveau du calcanéum.
- Contrôler l'ajustement des sangles, les bords et la fixation de l'étrier.
- Évaluer la station debout et la marche en s'assurant que la décharge totale prescrite est respectée. Corriger tout point gênant puis refaire les contrôles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Orthèse ajustée et contrôlée avec le plateau de 75 mm et le côté non appareillé chaussé, sans appui sur le calcanéum.

Livraison

Question Étape 5. Effectuer la livraison de l'appareillage devant le jury, avec le patient à disposition.

Présenter l'orthèse au patient et au jury. Contrôler le côté droit, l'état général, les fixations et l'absence de défaut gênant, puis montrer la mise en place et le retrait sans solliciter le talon fracturé.

Expliquer le réglage des sangles et rappeler la décharge totale prescrite, ainsi que la surveillance de la peau. Demander au patient de signaler toute douleur, rougeur persistante ou gêne. Vérifier qu'il a compris les consignes de port et de marche avant la remise de l'appareillage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Appareillage livré après contrôle, avec démonstration de mise en place et rappel des consignes de décharge et de surveillance cutanée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique U51 du BTS Prothésiste-Orthésiste, session 2019, code PRE5TP, dure 15 heures 30 et a le coefficient 8. Elle porte sur la conception et la réalisation d'une orthèse suro-pédieuse après fracture calcanéenne droite. Les compétences évaluées comprennent le moulage, les prises de vues, la fabrication, la finition, l'essayage et la livraison.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La prescription exige une décharge totale du membre tout en permettant la station debout et la marche.
- L'appareillage doit favoriser la consolidation d'une fracture calcanéenne extra-articulaire du pied droit.
- Pour les essayages, un plateau de 75 mm est fourni et le côté non appareillé doit être chaussé.
- L'annexe propose notamment du PE Hd de 4 mm, un étrier de marche, des plastazotes, des rivets et des sangles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Prendre les deux vues demandées avant l'ablation du plâtre et vérifier leur bonne exploitation.
- Respecter la décharge totale et les objectifs de station debout, de marche et de consolidation.
- Pendant les essayages, utiliser le plateau de 75 mm et faire chausser le côté non appareillé.
- Remettre les photographies et les réalisations avec le numéro d'anonymat; le positif plâtré n'est pas noté.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles vues photographiques faut-il fournir ?

Il faut prendre deux photographies du patient à la fin du moulage et avant l'ablation du plâtre : une vue frontale antérieure et une vue sagittale latérale. Le candidat doit vérifier que les deux clichés sont correctement exploitables.

Q : Quelles contraintes médicales l'orthèse doit-elle satisfaire ?

L'orthèse suro-pédieuse droite doit mettre le membre en décharge totale, permettre la station debout et la marche, et favoriser la consolidation de la fracture calcanéenne. La compensation controlatérale n'est pas à réaliser.

Q : Comment le temps de l'épreuve est-il réparti ?

Les cinq étapes durent respectivement 3 heures, 4 heures, 4 heures, 4 heures 15 minutes et 15 minutes, soit 15 heures 30 au total. Le patient est présent aux étapes 1, 4 et 5.

Q : Le sujet indique-t-il un barème détaillé ou des points par étape ?

Le sujet ne donne ni barème détaillé ni points par étape. Il indique un coefficient 8 pour l'épreuve et précise que le positif plâtré ne sera pas noté. La note porte sur les productions et les compétences évaluées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E5.1 - Travaux pratiques/2019/BTS PO - E5.1 - Travaux pratiques - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Prothésiste-Orthésiste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.